



# Sécurité du système d'information de l'entreprise, l'affaire de tous

## MASTERCLASS

### QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE MASTERCLASS ?

Sensibiliser les équipes sur leur rôle actif dans le cadre de la lutte contre les attaques sur le système d'information, en effet :

- 46% des piratages et incidents de cybersécurité résultent d'une négligence ou d'un manque de formation ;
- 99% des cyberattaques nécessitent une action humaine pour s'exécuter ;
- Les attaques informatiques sont de plus en plus sophistiquées et difficile à déceler.

### QUELLES COMPÉTENCES ALLEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

La Masterclass vous permettra de comprendre le contexte & les enjeux de la sécurité du système d'information dans l'entreprise. De connaître les bonnes pratiques à respecter. D'identifier les différents points d'entrée des hackers et comment les éviter et d'avoir les bons réflexes en cas d'attaque et savoir comment réagir.

### PROGRAMME DE LA MATINÉE

- Présentation du contexte & des enjeux de la sécurité
- Les règles et bonnes pratiques à respecter
- L'identification des différents points d'entrées des hackers
- Cas pratiques
- Comment réagir en cas d'attaque ?

### À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

La formation s'adresse à toute personne qui souhaite acquérir les bonnes pratiques en termes de sécurité des systèmes d'information et intégrer la dimension juridique dans sa stratégie de sécurité.

### COMMENT ÊTES-VOUS ÉVALUÉS ?

Vous êtes encadrés par des Avocats qui traitent de ces enjeux au quotidien dans leur métier. L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le stagiaire (auto-évaluation) et/ou le formateur.

Évaluation de l'action de formation :

- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- À froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

### MODALITÉS

Durée : 3h

Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques : Présentiel, distanciel et hybride

Prochaine session : une session par mois, date à confirmer avec ITLAW Avocats

Prix : 510 € HT par personne

Pour vous inscrire contactez par e-mail : [formation@itlaw.fr](mailto:formation@itlaw.fr)

Une question ? 01.83.62.61.75

## L'équipe d'ITLAW Avocats

Faites appel à une équipe d'avocats experts, multipotentielle et humaine disposant des « hard skills » et « soft skills » indispensables pour vous former. Gagnez en efficacité et pragmatisme !

Accès PMR non disponible en présentiel - Pour toute demande relative à l'**accessibilité aux personnes en situation de handicap**, contactez Jessika CANDELA au 01.83.62.59.13 ou à [jessika.candela@itlaw.fr](mailto:jessika.candela@itlaw.fr)



281 Rue de Vaugirard  
75015 Paris  
01.83.62.61.75  
[formation@itlaw.fr](mailto:formation@itlaw.fr)